
Questions : MEM 2 / Vague B / OB 2

Questions générales

- Selon-vous, faut-il tout de suite appeler les pompiers sans même prendre le temps de s'assurer de l'état de la victime ?

Réponse attendue :

Bien sûr que non mais ça permet d'ouvrir sur la question d'après !

- Dans ce cas-là, pourriez-vous nous expliquer votre manière d'agir face à cette situation ? C'est-à-dire qui chercher à cette soirée ? Comment gérer la victime en fonction de son état ? Préciser dans quel ordre vous effectueriez ces actions ?

Exemple de réponse attendue :

- 1) Premièrement s'assurer de l'état de la victime
 - 2) Demander de l'aide aux personnes autour en fonction de l'état de la victime
 - 3) Puis en informer les chargés de la sécurité ou responsables de la soirée
 - 4) Si l'état de la personne semble grave essayer de la protéger des personnes qui l'entoure dans un premier temps pour ne pas créer de suraccident
 - 5) Si aucun des responsables ne peut vous aider et que la situation semble grave ne pas hésiter à appeler les secours une fois que la victime est sécurisée et rester à côté de la victime
 - 6) Bien évidemment si besoin d'effectuer les gestes de premier secours à faire de toute urgence
- Après que l'état de la victime ait été constaté et que vous confirmiez qu'elle est sans danger, est-il pertinent d'aller discuter avec les responsables de la soirée de ce à quoi vous venez d'assister ?

Réponse attendue :

Dans tous les cas, il sera nécessaire d'aller en parler avec les responsables que la victime soit hors ou en danger !

Questions Légales

- Le bizutage est-il un délit puni par la loi ? Et si oui quelles seraient les peines encourues ?

Réponse attendue :

Oui, c'est le cas et les auteurs encourent jusqu'à 6 mois d'emprisonnement et 7 500 euros d'amende (peine doublée si personne vulnérable).

- Quel type de délit est en train de commettre le troisième année en ignorant la chute de l'étudiant ? Quelles pourraient être les peines encourues ?

Réponse attendue :

Délit de non-assistance à personne en danger, avec une peine de prison pouvant aller jusqu'à 5 ans et 75 000 euros d'amende ainsi que l'interdiction temporaire de certains droits de la personne comme le droit de vote, ...

- Dans le cas d'une soirée privée, et en imaginant que la personne qui vient de chuter soit en danger vital, quelles seront la ou les personne(s) porter comme responsable(s) de cet incident si elle vient à finir dans un état grave voir à décéder ?

Réponse attendue :

- L'organisateur de la soirée
- Le troisième année
- La plupart des invités ayant assistés à la scène mais qui n'auraient pas agi
- Les personnes en charge de la sécurité (s'il y en avait)
- ...